Quelles sont

les missions

de l'Institut national

de la statistique et des

études économiques ?

L'Insee est un organisme public chargé de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique à caractère économique, démographique ou social.

Il coordonne le système statistique français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux, notamment Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes.

Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il dispose d'une large **autonomie** vis-à-vis des autres administrations.

L'utilisation par l'Insee des renseignements individuels collectés est conforme à la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle administratif. Les données de cette enquête peuvent être rapprochées des informations administratives auxquelles l'Insee a accès, dans les mêmes conditions de sécurité et de garantie de la confidentialité.

À quoi servent

les informations collectées par l'Insee ?

Les enquêtes de l'Insee servent à alimenter des études économiques et sociales

qui intéressent un large public.

Les résultats sont utilisés par les :

journalistes, entreprises,
enseignants, chercheurs,
pouvoirs publics, collectivités locales,
administrations ou particuliers.

Besoin d'informations économiques et sociales ?

Consultez le site internet de l'Insee : www.insee.fr



Pour vous aider

par courriel : rubrique "<u>Aide et contact</u>" accessible en haut à droite de la page d'accueil

par téléphone : 09 72 72 40 00

du lundi au vendredi de 9h à 17h (prix d'un appel local)

Merci pour votre participation



Enquête

sur la mobilité des personnes

Avril 2018 - avril 2019



COLLECTER

MESURER



ANALYSER



Mesurer pour comprendre

Pourquoi cette enquête ?

Cette enquête s'inscrit dans le cadre des enquêtes nationales sur les déplacements des personnes, réalisées tous les dix ans, en partenariat avec le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère chargé de l'environnement.

Depuis la dernière enquête conduite en 2008, les mobilités ont connu des changements importants avec le développement des nouvelles technologies, des attentes environnementales plus présentes et des préoccupations plus grandes sur l'offre de transports publics. Connaître les conditions de transport individuel sur l'ensemble du territoire est donc crucial et cette enquête permet de les apprécier.

Son objectif est de décrire les pratiques de mobilité des personnes, de déterminer comment et pourquoi les Français se déplacent au quotidien et pour leurs vacances. Elle permet aussi de connaître le parc de véhicules à disposition des ménages et l'utilisation qui en est faite.

L'enquête permet de répondre à de nombreuses questions au niveau national :

- l'usage de la voiture particulière a-t-il augmenté depuis dix ans ?
- quelle distance parcourt-on pour aller travailler?
- combien de voyages à plus de 100 km du domicile sont réalisés chaque année ?
- quelles sont les différences de mobilité entre les habitants des villes et des campagnes ?
- combien de personnes empruntent un même véhicule en moyenne lors d'un déplacement?

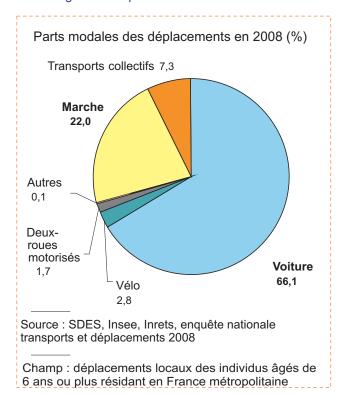
Enfin, les nouvelles pratiques de mobilité sont questionnées : covoiturage, vélos en libre service, autopartage, etc., dont l'importance reste en grande partie mal connue.

Quelques résultats de l'enquête précédente (2008)

- En moyenne, un Français effectue chaque jour 2,9 déplacements locaux et parcourt 24 kilomètres.
- 66 % des déplacements locaux sont réalisés en voiture. La marche à pied est le 2e mode de transport (22 % des déplacements).
- Un Français réalise 6,4 voyages (à plus de 100 km) en parcourant 6 020 kilomètres en moyenne, par an.
- 67 % des déplacements en voiture de moins de 100 km se font seuls.

Des études et des résultats détaillés de l'enquête réalisée en 2008 sont disponibles à l'adresse suivante :

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/enquete-mobilite-2018-2019



Comment va se dérouler l'enquête ?

La collecte se déroulera au cours des mois d'avril 2018 à avril 2019. **Un enquêteur** vous contactera pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite. Il sera muni d'une **carte officielle** et **tenu au secret professionnel**. Il réalisera l'enquête sur ordinateur portable.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite, vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur la lettre jointe à ce dépliant.

Comment votre ménage a-t-il été choisi?

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages français, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de logements est donc tiré au hasard et le vôtre en fait partie.